

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

AMENDEMENT

N° AS71

présenté par

M. Dussausaye, Mme Bamana, M. Bentz, M. Bernhardt, Mme Delannoy, M. Florquin, M. Frappé,
Mme Levavasseur, M. Lioret, Mme Loir, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, Mme Ranc et
M. Taché de la Pagerie

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.